

Représentant-es des personnels enseignants
Représentant-es des parents d'élèves
Au CA du collège

Motion budget 2024

Le CA constate la baisse importante du budget de l'EPLE (environ% cette année). Elle s'explique par le choix de la Métropole de Lyon d'anticiper un ralentissement peu probable de 30% des prix de l'énergie. Nous dénonçons cette décision car le budget ne doit pas être immédiatement ajusté afin de pouvoir permettre à l'établissement de s'adapter. Cette baisse se traduit par une succession de prélèvements sur les fonds de roulement qui inquiète d'autant plus qu'elle met en péril notre cœur de métier : ces prélèvements se font inévitablement en défaveur d'autres besoins, notamment sur les crédits pédagogiques, au détriment des élèves et des enseignant.es.

Cette situation nous semble totalement contradictoire avec le besoin d'un service public d'éducation fort. Les premières victimes de ces choix sont les élèves qui, déjà trop nombreux.ses par classe, voient ainsi leurs conditions d'étude se détériorer par chaque euro de moins attribué.

Nous dénonçons donc l'insuffisance de la subvention allouée. Celle-ci aurait dû être maintenue *a minima* à l'existant de l'an dernier afin d'abonder les crédits pour les fonds sociaux, les activités pédagogiques, la viabilisation et le fonctionnement. Enfin, nous redemandons à ce que soit fait un bilan du bâti scolaire au collège, pour que puisse être engagé urgemment un plan de rénovation permettant à la fois de lutter contre les périodes de températures extrêmes, dont on sait qu'elles seront encore plus fréquentes dans les années à venir, et de réaliser d'indispensables économies d'énergie.